Relever le défi

Budget provincial 2017-2018

ÉBAUCHE EN DATE DU MARDI 21 mars 2017 à 10 h

DISCOURS DU BUDGET 2017-2018

« RELEVER LE DÉFI »

L'honorable Kevin Doherty

Ministre des Finances

Le 22 mars 2017

Le discours prononcé fait foi

INTRODUCTION

Monsieur le Président, chers collègues et chers invités, c'est pour moi un grand honneur aujourd'hui de présenter le budget 2017-2018 de notre gouvernement, mon deuxième budget en tant que ministre des Finances.

….

DÉFIS FINANCIERS

Monsieur le Président, la Saskatchewan est aux prises avec un défi.

Le budget d'aujourd'hui permettra de relever ce défi.

Il y a maintenant deux ans et demi, à l'automne 2014, que le prix du pétrole a commencé à baisser.

Monsieur le Président, à ce moment-là, je n'étais pas ministre des Finances.

Mais, je me souviens clairement, en tant que membre du Conseil du Trésor, de l'inquiétude causée par la chute de 100 $ à 80 $ le baril.

Je peux vous dire maintenant que j'aimerais encore pouvoir m'inquiéter d'un pétrole dont le prix atteint 80 $.

Il a poursuivi sa chute et s'est par la suite trouvé sous la barre des 30 $, avant d'amorcer une remontée très lente et très modeste, parsemée de trébuchements en cours de route.

Toutefois, au même moment où le pétrole chutait, d'autres secteurs de l'économie diversifiée et résiliente de la Saskatchewan sont demeurés relativement solides.

Selon les plus récentes statistiques sur l'emploi, publiées il y a deux semaines à peine, la Saskatchewan affiche la croissance de l'emploi la plus forte du Canada.

Cependant, l'économie et le budget étant deux choses différentes, alors que les prix du pétrole et de la potasse demeuraient faibles plus longtemps que l'avaient prévu de nombreux intervenants, les revenus tirés des ressources de la Saskatchewan ont

baissé de plus de 1 milliard de dollars par année, ce qui a appauvri les réserves et le fonds de prévoyance.

C’est pourquoi le défi que nous devons relever avec notre budget est clair.

Nous devons moins dépendre de nos revenus tirés des ressources et rétablir l’équilibre budgétaire.

C’est exactement ce que notre gouvernement entend faire avec le budget d’aujourd’hui.

Notre plan permettra de rétablir l’équilibre budgétaire en :

- contrôlant et réduisant les dépenses;
- modernisant et élargissant l’assiette fiscale;
- maintenant la force de l’économie.

Notre plan comprend plusieurs mesures qui nous aideront à relever le défi financier actuel et à assurer une meilleure stabilité des revenus...

Tout en maintenant à la fois l’avantage de la Saskatchewan, qui réside dans ses faibles taux d’imposition du revenu des particuliers et des entreprises.

Et notre plan contrôle et réduit les dépenses tout en maintenant les investissements dans les programmes, les services et l’infrastructure, au profit de tous les résidants de la Saskatchewan.

Le présent budget pose les jalons – il s’agit de notre plan pour rétablir l’équilibre,... et maintenir la force de l’économie de la Saskatchewan pour un million cent cinquante-cinq mille personnes fières de vivre dans cette belle et grande province.

POSITION BUDGÉTAIRE

Après un examen minutieux, notre gouvernement a convenu que le rétablissement de l'équilibre budgétaire en un an aurait entraîné un choc trop rude pour l'économie et la prestation de programmes et de services publics.

Un déficit de 685 millions de dollars est prévu au budget cette année.

Un déficit plus faible s'élevant à 304 millions de dollars est projeté pour l'exercice 2018-2019.

Et nous rétablirons l'équilibre budgétaire dans trois ans grâce à un surplus de 15 millions de dollars prévu à l'exercice 2019-2020 et un surplus de 183 millions de dollars à l'exercice 2020-2021.

Le total des revenus prévu dans ce budget s'élève à 14,17 milliards de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1 p. 100, ou 141 millions de dollars par rapport au budget de l'an dernier; il s'agit toutefois d'une hausse de 471 millions de dollars par rapport à notre prévision au troisième trimestre.

Les dépenses devraient s'élever à 14,80 milliards de dollars, ce qui correspond à une hausse de 342 millions de dollars par rapport au budget de l'an dernier, ou 2,4 p. 100, mais à une baisse de 183 millions de dollars par rapport à la prévision du troisième trimestre.

Le budget de cette année et chacune de nos prévisions annuelles à moyen terme sur quatre ans comprennent aussi une somme de 300 millions de dollars pour les éventualités, afin de nous protéger des baisses de revenus imprévues en cours d'année, des pressions possibles sur les dépenses en raison d'une utilisation accrue et des coûts imprévus liés à des catastrophes naturelles telles que des inondations et des incendies de forêt.

CONTRÔLE DES DÉPENSES

Au moment d'élaborer le présent budget et notre plan fiscal de quatre ans, nous avons dû nous pencher sérieusement sur l'ensemble des activités du gouvernement.

Nous devions garantir la viabilité de services et de programmes publics de grande qualité, particulièrement les services essentiels auxquels les résidants de la Saskatchewan s'attendent et qu'ils sont en droit de recevoir de leur gouvernement.

Dans ces secteurs, nous avons un mandat clair en tant que gouvernement : offrir les meilleurs services possible à la population de la Saskatchewan, au coût le moins élevé possible pour les contribuables.

Il était crucial de se concentrer sur les priorités pour contrôler les dépenses.

Cela signifie que nous continuerons de financer des services publics importants, tout en cherchant du même coup à les offrir de façon plus rentable.

Cela veut aussi dire que le financement public dans certains secteurs sera réduit, suspendu ou éliminé entièrement.

Nous avons dû prendre ces décisions afin de relever les défis que posaient le contrôle des dépenses dans le présent budget et le positionnement de la Saskatchewan en vue de rétablir l'équilibre budgétaire en trois ans.

RÉMUNÉRATION

À l'heure actuelle, le gouvernement dépense environ 7 milliards de dollars annuellement en rémunération du secteur public.

Tout effort significatif en vue de réduire les dépenses doit donc comprendre une réduction générale dans ce secteur.

Le présent budget comprend 250 millions de dollars d'économies en matière de rémunération dans l'ensemble du secteur public à compter de l'exercice 2017-2018.

Il s'agit d'une réduction d'environ 3,5 p. 100.

Le 7 mars, le premier ministre a annoncé que le gouvernement commencerait par le haut, c'est-à-dire que lui-même, les ministres et les députés provinciaux subiraient une réduction de salaire de 3,5 p. 100.

Nous avons été clairs : nous n'exigerons pas de nos fonctionnaires ce que nous ne sommes pas prêts à faire en tant qu'élus.

Le personnel des cabinets du premier ministre et des ministres prendra neuf jours de congé non payé par année, ce qui réduira leur salaire d'environ 3,5 p. 100.

La réduction du salaire des députés et du personnel politique permettra d'économiser environ un demi-million de dollars annuellement.

Même s'il s'agit d'un bon début, nous devons en faire beaucoup plus.

Nous nous attendons à réaliser ces économies de 3,5 p. 100 à l'échelle du gouvernement dans le cadre de négociations avec les syndicats représentant les employés syndiqués.

Les fonctionnaires non syndiqués devront eux aussi réaliser des économies de 3,5 p. 100 relatives à la rémunération.

Ce genre d'économies peut être réalisé de nombreuses façons à l'échelle du gouvernement.

Nous n'imposons aucune mesure en particulier.

Le gouvernement établit plutôt un objectif d'économie en sa qualité de bailleur de fonds pour la rémunération du secteur public.
Nous espérons que les divers employeurs et leurs unités de négociation respectives collaboreront afin de réaliser ces économies au moyen de négociations.

SASKATCHEWAN TRANSPORTATION COMPANY (STC) et EXECUTIVE AIR

Monsieur le Président, nous annonçons dans le présent budget que la Compagnie de transport de la Saskatchewan (STC) réduira progressivement ses opérations jusqu'à la fin du mois de mai 2017.

Au cours des 10 dernières années, l'achalandage à la STC a connu une importante baisse et les coûts ont augmenté.

Depuis de nombreuses années, la STC ne parvient à poursuivre ses activités que par l'intermédiaire d'une subvention considérable des contribuables, qui ne fait qu'augmenter d'une année à l'autre.

Il y a 10 ans, la subvention pour la STC s'élevait à 25 $ par passager.

Elle atteint aujourd'hui 94 $ par passager.

Le gouvernement aurait eu à injecter 85 millions de dollars pour permettre à la STC de poursuivre ses activités pendant les cinq prochaines années.

À la lumière d'autres priorités comme les soins de santé, l'éducation, les services sociaux et l'infrastructure, la STC n'est plus viable.

Le gouvernement a annoncé récemment l'élimination progressive des activités d'Executive Air Service, qui servait principalement à transporter des membres du cabinet afin qu'ils assistent à des réunions et qu'ils assument des fonctions à l'échelle de la province.

Depuis notre arrivée au pouvoir, le gouvernement a réduit le recours à Executive Air de 73 p. 100.

Il n'est plus logique de continuer à offrir ce service.

Cette décision permettra de réaliser des économies annuelles pouvant atteindre 1 million de dollars.

Monsieur le Président, le gouvernement remercie le personnel compétent et professionnel de la STC et d'Executive Air de ses nombreuses années de service dévoué à l'égard du gouvernement et surtout, des résidants de la Saskatchewan.

AUTRES RÉDUCTIONS DES DÉPENSES

D'autres réductions sont annoncées à l'échelle du gouvernement.

Dans le secteur de la santé, certains services offerts par les régions et disponibles au privé sont progressivement éliminés ou réduits : le plan pour les prothèses auditives, les services de podiatrie, la science de l'orthèse et l'équipement pour traiter l'apnée du sommeil.

Le gouvernement continuera de couvrir les résidants à faible revenu pour ces services.

Toutefois, les services de chiropractie ne seront plus couverts pour personne.

Les frais liés aux soins de longue durée augmenteront pour certains résidants en fonction du revenu.

Environ 50 p. 100 des résidants ne seront pas touchés, et la province continuera de subventionner 83 p. 100 des coûts globaux liés aux soins de longue durée.

La Subvention pour les patinoires communautaires a été suspendue, le financement des parcs régionaux a été réduit de 50 p. 100 et le financement versé à la Meewasin Valley Authority a été réduit de 409 000 $.

Le présent budget prévoit un changement législatif et de gouvernance pour la Wascana Centre Authority.

Le gouvernement prend en charge la Wascana Centre Authority, qu'il intègre à la Commission de la capitale provinciale.

Ce changement permettra de rationaliser l'approche à l'égard des opérations et des investissements dans le parc Wascana.

Les partenaires, dont font partie la Ville, l'Université et le gouvernement, auront encore tous leur mot à dire dans les décisions.

Et même si nous continuons de renouveler l'infrastructure des parcs provinciaux, d'investir dans notre communauté artistique et d'assurer la croissance d'une économie créative, ces secteurs subiront des réductions afin de nous aider à relever le défi financier.

Le financement accordé aux bibliothèques régionales diminuera de 3,5 millions de dollars, tandis que celui accordé aux bibliothèques publiques de Regina et de Saskatoon sera éliminé, ce qui correspond à une réduction de 1,3 million de dollars.

Et la Subvention épargne-études d'Avantage Saskatchewan (SEEAS-SAGES) sera suspendue à compter du 1er janvier 2018.

Même si le financement public est réduit dans tous ces secteurs, il est important de se concentrer sur la base de financement solide que nous avons établie à l'échelle du gouvernement.

Les soins de santé, l'éducation, ainsi que l'aide sociale et les services sociaux forment environ trois quarts du budget général.

Depuis 2007, le gouvernement a augmenté le financement accordé à ces trois secteurs de 4,4 milliards de dollars, ou 72 p. 100.

SANTÉ

Les soins de santé sont la priorité principale au chapitre des dépenses du gouvernement.

Ce budget investit 5,6 milliards de dollars dans les soins de santé, ce qui correspond à une hausse de 39 millions de dollars, ou 0,7 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Au cours de la dernière décennie, le financement en matière de santé a augmenté de près de 2 milliards de dollars, ou 53 p. 100.

Le présent budget comprend un nouvel investissement de 12 millions de dollars, qui permettra de répondre aux pressions liées à la surcapacité et au temps d'attente dans les services d'urgence à Regina et à Saskatoon. Il accorde aussi 24,4 millions de dollars pour répondre aux pressions relatives aux services et aux coûts d'exploitation.

Le budget prévoit également 83,7 millions de dollars pour les immobilisations en santé, ce qui correspond à une hausse de 12,3 millions de dollars, ou 17 p. 100 par rapport à l'an dernier.

L'Agence du cancer de la Saskatchewan (Saskatchewan Cancer Agency) recevra aussi plus de 170 millions de dollars – ce qui correspond à un financement accru de 3,3 millions de dollars – afin de traiter plus de patients atteints d'un cancer.

Le budget pour la santé comprend un financement de 3,4 milliards de dollars accordé aux autorités régionales de santé (ARS).

Il s'agit d'une augmentation de 1,2 p. 100 par rapport à l'an dernier, et de 58 p. 100 par rapport au financement alloué aux ARS en 2007.

La transformation du système de santé et la transition vers une autorité provinciale de la santé unique appuieront les efforts que déploie le gouvernement pour relever les défis auxquels la Saskatchewan fait face.

Au fil du temps, cela permettra de réaliser des économies de 10 à 20 millions de dollars, en réduisant les coûts d'administration et en augmentant les gains d'efficacité, et ce, dès 2018.

Toutefois, la véritable valeur de ce changement réside dans le fait qu'il provient de l'engagement de notre gouvernement à améliorer les soins de première ligne pour les résidants de la Saskatchewan.

ÉDUCATION

Le financement total en matière d'éducation, qui va de la prématernelle à la douzième année et les études postsecondaires, s'élève à 3,6 milliards de dollars dans le budget, ce qui correspond à une baisse de 45 millions de dollars, ou 1,2 p. 100 par rapport à l'an dernier.

Notre gouvernement continue d'investir dans la réussite des élèves dans le système de la prématernelle à la douzième année, en accordant plus de 2 milliards de dollars pour éduquer nos jeunes.

Il s'agit d'une baisse de 6,7 p. 100 par rapport à l'an dernier, mais une grande partie de cette baisse s'explique par une réduction de 262 millions de dollars du financement destinés à 18 nouvelles écoles à usage conjoint dans neuf emplacements à Regina, Saskatoon, Warman et Martensville.

Monsieur le Président, comment s'explique cette baisse de financement?

Elle s'explique par la fin de la construction des 18 nouvelles écoles dans 100 jours à compter d'aujourd'hui et par l'ouverture de ces écoles.

Le budget comprend aussi la somme de 2,1 millions de dollars pour entreprendre la planification de deux nouveaux projets d'école, à Rosthern et à Weyburn.

Ce budget offre aux 28 divisions scolaires de la Saskatchewan la somme de 1,86 milliard de dollars en financement de fonctionnement des écoles.

Le budget accorde aussi près de 56 millions de dollars en financement des garderies, ce qui permettra de créer 889 nouvelles places à l'échelle de la province.

Le nombre total de nouvelles places en garderie créées au cours des 10 dernières années s'élèvera donc à plus de 6 500.

Plus tôt aujourd'hui, le gouvernement a reçu et présenté le rapport définitif du groupe d'experts sur le renouvellement de la gouvernance de l'éducation.

J'ai le plaisir d'annoncer, Monsieur le Président, que nous acceptons toutes les recommandations formulées dans ce rapport.

Cela signifie que nous maintenons les conseils scolaires élus de la Saskatchewan et qu'aucun changement majeur ne sera apporté aux limites géographiques des divisions scolaires.

Des modifications législatives seront apportées au cours de la prochaine année afin de préciser les rôles dans le secteur de l'éducation et de réaliser des gains d'efficience.

Nous trouverons aussi des façons d'améliorer l'engagement envers les résidants membres des Premières Nations et métis, à l'égard de l'éducation.

Le rapport indique aussi clairement qu'il faut en faire plus pour contrôler les dépenses dans le secteur de l'éducation.

Le gouvernement proposera donc des modifications à la *Loi de 1995 sur l'éducation* qui créeront un cadre de services partagés et d'uniformité dans des domaines tels que l'approvisionnement, les services d'autobus, la paie et les échelles salariales pour les administrateurs des divisions scolaires et les conseillers élus.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Monsieur le Président, le budget continue d'investir dans nos étudiants postsecondaires.

Les diplômés de niveau secondaire de la Saskatchewan continueront de recevoir une remise de 500 $ sur leurs frais de scolarité, jusqu'à concurrence de quatre ans, en vertu de la Bourse d'études Avantage Saskatchewan.

Les diplômés postsecondaires continueront de se faire rembourser leurs frais de scolarité, grâce au Programme de rétention des diplômés, qui offre des crédits d'impôt pouvant atteindre 20 000 $ aux diplômés qui habitent et travaillent en Saskatchewan.

Les étudiants postsecondaires continueront aussi de profiter de soutiens financiers clés s'élevant à 46 millions de dollars.

Monsieur le Président, au cours de la dernière décennie, notre gouvernement a investi 8,3 milliards de dollars dans les soutiens aux établissements et aux étudiants postsecondaires.

Toutefois, afin de tenir compte des défis financiers auxquels fait face la province, les dépenses générales au ministère de l'Enseignement supérieur baisseront, cette année, de 44 millions de dollars, ou 5,8 p. 100.

Les établissements postsecondaires verront leur financement opérationnel de base diminuer de 5 p, 100, ou 30 millions de dollars en tout.

Le budget continue d'accorder un soutien solide aux établissements postsecondaires de la Saskatchewan malgré cette réduction, en accordant 649 millions de dollars en financement d'exploitation et d'immobilisation.

Dès le mois d'août, les étudiants qui présentent une demande de prêt auront accès à des subventions provinciales immédiates ciblant les étudiants qui en ont le plus besoin.

Lorsqu'on le joint à la Bourse d'études Avantage Saskatchewan et les bourses fédérales, le nouveau système couvrira la majeure partie, voire dans certains cas, la totalité des frais de scolarité des étudiants de premier cycle à faible revenu.

Grâce à ce nouveau système plus transparent, les étudiants connaîtront le montant qu'ils peuvent emprunter pour payer leurs études et la somme des prêts qu'ils peuvent s'attendre à recevoir en subvention.

SERVICES SOCIAUX

Le financement destiné à l'aide et aux services sociaux devrait s'élever à 1,4 milliard de dollars dans le présent budget, ce qui correspond à une augmentation de 113 millions de dollars, ou 9 p. 100 par rapport à l'an dernier. Il s'agit d'un montant record.

Au cours de la dernière décennie, le financement dans ce secteur a augmenté de plus de 450 millions de dollars, ou de 51 p. 100.

Ce niveau de financement témoigne de l'engagement de notre gouvernement à soutenir les enfants et les familles à risque, les personnes handicapées, les aînés, ainsi que les personnes et les familles à faible revenu.

Le budget augmente le financement destiné aux programmes pour les personnes handicapées de 2,3 millions de dollars, ce qui le porte à plus de 209 millions de dollars.

Cette augmentation permettra aux personnes ayant des incapacités intellectuelles de jouer un rôle dans leur communauté.

Une augmentation générale de plus de 67 millions de dollars pour les programmes d'aide au revenu aidera à traiter les charges de travail plus importantes et les cas plus complexes.

Le budget accorde aussi un financement accru au Régime d'assurance-revenu pour les aînés, aux prestations destinées aux aînés de foyers de soins personnels et au Supplément à l'emploi de la Saskatchewan.

Nous continuons d'investir dans nos programmes actuels d'aide au revenu afin de répondre aux besoins des résidants de la Saskatchewan.

Nous sommes également conscients que ces programmes sont désuets et, parfois, trop complexes.

Nous devons mettre en place un nouveau programme plus simple pour les clients et les travailleurs, qui met l'accent sur les besoins de base des personnes les plus vulnérables et qui est viable à long terme.

Le travail est bien lancé sur la restructuration de l'aide au revenu, ce qui nous permettra de transformer nos programmes actuels, en plus de nous aider à atteindre ces buts.

Le budget destiné au ministère des Services sociaux comprend aussi quelques réductions.

Le plan pour l'achat d'une première maison pour les nouveaux diplômés sera suspendu, ce qui permettra de réaliser des économies totalisant 8 millions de dollars.

Des changements seront aussi apportés à certaines prestations des programmes d'allocation de transition à l'emploi (TEA), d'aide sociale (SAP) et de revenu assuré pour personnes handicapées (SAID), ce qui permettra de réaliser des économies de 10,6 millions de dollars.

Notre objectif est d'orienter nos ressources afin d'aider ceux qui ne possèdent aucune autre forme de soutien.

Les changements que nous apportons cette année dans le ministère des Services sociaux nous permettront de répondre aux besoins de base d'un nombre croissant de personnes, tout en transformant les programmes d'aide au revenu pour mieux soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Monsieur le Président, même si nous continuerons de dépenser les trois quarts de chaque dollar fiscal en soins de santé, en services sociaux et en éducation, le présent budget finance aussi des programmes et services dans d'autres secteurs.

INFRASTRUCTURE

Notre gouvernement a encore comme priorité d'investir dans les infrastructures.

En général, le présent budget comprend un investissement de 3,7 milliards de dollars dans les infrastructures de la Saskatchewan.

Les projets d'immobilisation, en plus d'offrir des routes et autoroutes, des hôpitaux, des écoles et des ponts plus que nécessaires à notre population croissante, créent des emplois bien rémunérés dans le domaine de la construction, ici, en Saskatchewan, ce qui permet de maintenir la force de notre économie.

Dans le présent budget, les ministères et organismes du gouvernement investissent 1,6 milliard de dollars dans l'infrastructure...

Notre secteur des sociétés d'État commerciales investit quant à lui 2,1 milliards de dollars.

Cette année, l'affectation de 1,1 milliard de dollars au ministère de la Voirie et de l'Infrastructure place ce budget de voirie au deuxième rang de tous ceux de l'histoire de la Saskatchewan.

Ce niveau de financement témoigne de l'engagement de notre gouvernement à offrir une infrastructure qui assure la croissance de notre économie et qui accroît la sécurité de la population de la Saskatchewan.

Le budget déposé cette année accorde une somme de 500 millions de dollars pour la route de contournement de Regina et 343 millions de dollars pour lancer ou poursuivre la construction d'autres projets de transport à l'échelle de la province.

Le budget investit aussi plus de 53 millions de dollars afin de construire, d'exploiter et d'entretenir les routes et les aéroports du nord de la Saskatchewan, ainsi que plus de 20 millions de dollars pour des projets de routes et d'aéroports de municipalités urbaines et rurales.

Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire, mais notre gouvernement a un bilan clair.

Avec le budget déposé cette année, nos investissements s'élèvent désormais à plus de 7,4 milliards de dollars en vue d'améliorer plus de 12 000 km de routes et d'autoroutes en Saskatchewan.

Parmi les projets majeurs des sociétés d'État au cours du prochain exercice, notons celui de 1,3 milliard de dollars à SaskPower – dont le but principal est de renouveler les réseaux de distribution et de transport, en plus de l'expansion et du renouvellement des actifs de production d'électricité pour répondre aux besoins croissants des consommateurs en matière d'électricité.

SaskTel prévoit investir 302 millions de dollars pour élargir et mettre à niveau ses réseaux sans fil et avec fil, améliorer le service à la clientèle par la croissance et la modernisation de son réseau et poursuivre le déploiement d'infiNet, son service de transmission à large bande passante élevée.

SaskEnergy devrait dépenser 292 millions de dollars afin de garantir un service sécuritaire et fiable, répondant sans cesse à la demande croissante de la clientèle.

Et SaskWater prévoit investir 81 millions de dollars en 2017-2018 pour gérer son infrastructure vieillissante et la croissance de sa clientèle.

Depuis l'arrivée de notre gouvernement au pouvoir, en 2007, les dépenses en immobilisations engagées dans la province ont monté en flèche!

Les investissements en immobilisations annuels, privés et publics, ont augmenté de près de 75 p. 100 en Saskatchewan.

Nous sommes passés d'un investissement en immobilisations annuel de 8,3 milliards de dollars en 2007 à 14,5 milliards de dollars prévus cette année.

En fait, l'investissement en immobilisations total dans des projets privés et publics en Saskatchewan depuis l'élection de notre gouvernement, en 2007, jusqu'à la fin de l'année en cours s'élèvera à 158 milliards de dollars.

Cet investissement considérable en immobilisations par le gouvernement et le secteur privé constitue un immense vote de confiance quant à l'avenir de notre province.

Monsieur le Président, le présent budget conserve la formule de partage des recettes municipales instaurée par notre gouvernement peu de temps après son arrivée au pouvoir afin d'aborder le sous-financement de longue date des municipalités par l'ancien gouvernement.

Cette année, les municipalités de la Saskatchewan recevront près de 258 millions de dollars en partage des recettes - ce qui représente plus du double de ce qu'elles recevaient il y a dix ans – selon notre formule d'un point de la taxe de vente provinciale du revenu de 2015-2016.

Nous demandons du même coup aux municipalités de contribuer aux efforts que nous déployons pour relever le défi financier actuel.

Le budget met fin aux subventions offertes par SaskPower et SaskEnergy tenant lieu d'impôts aux municipalités.

Étant donné que ce changement touche de façon disproportionnée la ville de Regina, des mesures seront prises pour atténuer cette répercussion.

COMITÉ DE RÉDUCTION DE LA CRIMINALITÉ

Monsieur le Président, le besoin de réduire la criminalité, particulièrement les crimes contre les biens dans les régions rurales et éloignées, est l'un des secteurs de préoccupation rapporté à notre gouvernement, au cours des derniers mois et jusqu'aussi récemment que la semaine dernière, dans le cadre du congrès de l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan (SARM).

C'est pourquoi nous avons accordé 1 million de dollars à des initiatives qui répondent aux recommandations formulées par le Comité du caucus sur la réduction de la criminalité.

Ce rapport sera publié au cours des prochaines semaines.

ÉLARGISSEMENT DE L'ASSIETTE DE REVENUS

Monsieur le Président, notre gouvernement a mis tout en œuvre pour contrôler et réduire les dépenses, tout en continuant à offrir les services d'un niveau et d'une qualité auxquels s'attendent les résidants de la Saskatchewan et qu'ils sont en droit de recevoir.

Ces efforts à eux seuls n'ont pas suffi à gérer le manque à gagner lié aux revenus tirés des ressources.

Nous devions encore réduire notre dépendance à l'égard des revenus tirés des ressources.

Nous devions élargir l'assiette fiscale, mais de manière à maintenir l'avantage de la Saskatchewan.

L'examen de l'impôt des particuliers en Saskatchewan, mené en 1999, a démontré que les impôts sur le revenu ont des répercussions négatives plus importantes sur l'économie que les taxes de consommation, et que le fait de baisser les taux d'imposition du revenu des particuliers tout en augmentant les taxes de consommation permettrait de réaliser une efficience et croissance économique.

C'est logique et c'est l'approche que nous avons adoptée.

Donc, même si certaines taxes augmenteront, chaque contribuable de la Saskatchewan verra son impôt sur le revenu baisser graduellement afin de soutenir le plan de notre gouvernement pour assurer la croissance.

TAXE DE VENTE PROVINCIALE

Dans le présent budget, à compter de minuit ce soir, la taxe de vente provinciale (TVP) augmente d'un point, passant de 5 à 6 p. 100, afin de contribuer à relever le défi financier actuel.

La Saskatchewan continuera d'offrir la taxe de vente au taux le plus faible parmi les provinces du Canada qui en imposent une.

Le présent budget élargira aussi l'assiette de la TVP, à compter du 1er avril, en éliminant ou en réduisant quelques exemptions afin de rendre les recettes plus stables.

La TVP sera désormais appliquée aux vêtements pour enfants, aux repas pris au restaurant, aux grignotines, aux primes d'assurance, aux services de construction et à l'équipement monté de façon permanente dans le secteur des ressources.

L'exemption pour les voitures usagées demeure en place, mais il ne sera plus possible de déduire la valeur d'un échange au moment de déterminer la TVP pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Les exemptions pour les nécessités de subsistance, comme l'épicerie, les combustibles de chauffage, l'électricité résidentielle, les médicaments d'ordonnance et les documents de lecture se poursuivront aussi.

IMPÔT SUR LE REVENU DES PARTICULIERS

En déplaçant notre assiette fiscale vers une plus grande dépendance sur les taxes de consommation, nous réduirons l'impôt sur le revenu et sur la productivité.

Le présent budget réduit les trois taux d'imposition sur le revenu de la Saskatchewan d'un demi-point le 1er juillet 2017, et d'un autre demi-point le 1er juillet 2019.

Et, pour les particuliers et les familles dont le revenu est inférieur au niveau de paiement de l'impôt sur le revenu, le crédit d'impôt pour les personnes à faible revenu en Saskatchewan sera bonifié de 100 $ par adulte et de 40 $ par enfant.

Cela signifie que tous les contribuables en Saskatchewan à tous les niveaux de revenus verront baisser leur impôt sur le revenu.

Et ceux dont le revenu est trop bas pour payer de l'impôt verront augmenter le crédit pour les personnes à faible revenu qu'ils reçoivent.

Monsieur le Président, il convient de se souvenir que, depuis 2007, notre gouvernement a offert les réductions d'impôt les plus importantes de l'histoire de la Saskatchewan...

Le présent budget a aussi fait en sorte que 112 000 résidants à faible revenu n'auront plus à payer d'impôt.

Même avec l'augmentation de la TVP, tous les résidants de la Saskatchewan, quel que soit leur niveau de revenu, paieront encore beaucoup moins d'impôt et de TVP combinés qu'ils payaient en 2007, sous le gouvernement précédent.

Une personne seule ayant un revenu de 40 000 $ paiera 749 $, ou 20 p. 100 moins d'impôt qu'en 2007, tandis qu'une famille de quatre, dont le revenu familial s'élève à 50 000 $, paiera 2 366 $ ou 77 p. 100 de moins que ce qu'elle payait en 2007.

IMPÔT SUR LE REVENU DES SOCIÉTÉS

Le présent budget réduit également le taux général d'impôt sur le revenu des sociétés d'un demi-point le 1er juillet 2017 et d'un autre demi-point le 1er juillet 2019, pour atteindre 11 p. 100, tout en maintenant notre réduction du taux d'imposition pour la fabrication et la transformation.

Une fois ces changements mis en œuvre, la Saskatchewan aura le taux d'imposition du revenu des sociétés et le taux d'imposition pour le secteur de la fabrication et de la transformation le plus bas au pays – ce qui crée pour la province un avantage considérable pour attirer de nouveaux investissements d'entreprises et des emplois en Saskatchewan.

INCITATIF À L'INNOVATION

Dans le présent budget, nous donnons également suite à notre engagement pris pendant les élections d'instaurer le premier incitatif fiscal pour les brevets en Amérique du Nord.

Le nouvel incitatif à l'innovation commerciale de la Saskatchewan *(Saskatchewan Commercial Innovation Incentive)* réduira à 6 p. 100 le taux d'imposition sur le revenu des sociétés pour le revenu imposable gagné de la commercialisation de brevets et de propriété intellectuelle admissible.

Cet incitatif sera offert aux entreprises qui contribuent considérablement, par la création d'emplois et les nouveaux investissements, au développement économique en Saskatchewan.

Cet incitatif offrira un taux d'imposition plus bas pendant 10 ans.

Les entreprises pourront prolonger jusqu'à 15 ans cette période d'avantages, si la propriété intellectuelle admissible a été conçue majoritairement en Saskatchewan.

Il s'agit, Monsieur le Président, d'un autre avantage de la Saskatchewan qui attirera les investissements, les possibilités et les emplois dans notre province.

Le présent budget réforme aussi le crédit d'impôt pour la recherche et le développement afin de mieux cibler les petites et moyennes entreprises d'innovation en Saskatchewan.

Et l'incitation à l'investissement dans le traitement du pétrole encouragera le traitement de nos ressources pétrolières dans la province au moyen de crédits de redevances pour la nouvelle production.

AUTRES MESURES LIÉES AUX REVENUS

Le budget de cette année contient quelques autres mesures liées aux revenus.

À compter du 1er avril, l'exemption partielle actuelle de la taxe sur les carburants pour les achats en vrac d'essence prendra fin et l'exemption pour les achats en vrac de diésel se réduira à 80 p. 100 des achats.

À compter de l'année d'imposition 2018, le taux du crédit d'impôt pour les sociétés à capital de risque de travailleurs sera réduit de 20 p. 100 à 15 p. 100.

Le crédit d'impôt annuel maximal pouvant être obtenu baissera de 1 000 $ à 750 $.

Le présent budget élimine aussi le crédit d'impôt relatif aux outils d'un employé, à compter de l'année d'imposition 2017, ainsi que les crédits d'impôt pour études et frais de scolarité, à compter du 1er juillet de cette année.

Il demeurera possible de demander des montants inutilisés pour études et frais de scolarité reportés d'exercices précédents, mais aucun nouveau crédit ne sera offert après le 30 juin.

L'indexation annuelle du régime d'impôt des particuliers est suspendue à compter de l'année d'imposition 2018.

À compter de minuit ce soir, les taux de la taxe sur le tabac augmenteront de 2 p. 100 par cigarette, soit de 25 cents à 27 cents, et le tabac haché subira des augmentations équivalentes.

À compter du 1er avril, la majoration sur les spiritueux en gros augmentera de façon générale entre 4 p. 100 et 6,8 p. 100.

Avant 2013, les coopératives de crédit faisaient l'objet d'un traitement fiscal préférentiel fédéral et provincial quant à l'impôt sur le revenu des sociétés, en bénéficiant d'un taux d'imposition plus faible sur une partie de leur revenu.

En 2013, le gouvernement fédéral a commencé à éliminer progressivement sur cinq ans son traitement fiscal préférentiel.

À son tour, le présent budget commence à éliminer progressivement le traitement fiscal provincial préférentiel sur quatre ans, à compter de 2017.

Le présent budget augmente aussi le taux d'imposition sur le capital des sociétés pour les institutions financières, de 3,25 p. 100 à 4,0 p. 100, à compter du 1er avril.

Le budget établit aussi, pour 2017, le taux par mille de l'impôt foncier pour l'éducation.

Les taux par mille pour toutes les catégories de biens ont été réduits.

Toutefois, à la lumière de la réévaluation et de l'augmentation de la valeur des propriétés à l'échelle de la province, les recettes fiscales réelles perçues au titre de l'impôt foncier pour l'éducation augmenteront d'environ 9,8 p. 100.

Le changement à l'impôt foncier pour l'éducation pour chaque bien particulier variera en fonction de la valeur réévaluée de ce bien.

Le système d'impôt foncier pour l'éducation a été restructuré et l'impôt foncier a été considérablement réduit en 2009.

Dans le cadre de cette restructuration, le gouvernement s'est engagé à diviser dans une proportion de 60/40 le financement des coûts de l'éducation – soit 60 p. 100 provenant des subventions du gouvernement et 40 p. 100 de l'impôt foncier pour l'éducation.

Au cours des dernières années, l'impôt foncier pour l'éducation est demeuré tel quel, tandis que les coûts en éducation ont continué d'augmenter.

Le budget rétablit l'équilibre dans un ratio de 60/40.

RÉPERCUSSIONS

En tout, les mesures prises cette année ajouteront des revenus fiscaux supplémentaires projetés de 900 millions de dollars, ce qui réduira considérablement la dépendance de la province à l'égard des revenus tirés des ressources pour financer les services publics.

Vues dans leur ensemble, ces mesures n'ont que peu de répercussions sur notre économie et sur le produit intérieur brut réel.

Les répercussions négatives des mesures fiscales sont principalement compensées par les avantages économiques positifs résultant des réductions de l'impôt sur le revenu, ainsi que des dépenses publiques, notamment l'investissement continu dans l'infrastructure.

ÉCONOMIE RÉSILIENTE

Monsieur le Président, à un moment où le secteur des ressources demeure aux prises avec ses défis, on constate des signes de confiance et de renouvellement dans l'économie de la Saskatchewan.

Il y a quelques semaines, la Saskatchewan a été nommée meilleur endroit au monde où investir dans l'exploitation minière.

Le meilleur endroit au monde, Monsieur le Président. Il s'agit d'une amélioration par rapport à la deuxième place que nous occupions l'an dernier.

Notre province s'est hissée au premier rang notamment en raison de ses régimes fiscaux compétitifs, de procédures efficaces de délivrance de permis et de la certitude concernant les règlements environnementaux et les revendications territoriales.

En tant que gouvernement, nous ne ménageons pas les efforts pour encourager l'industrie et veiller à demeurer compétitifs et ouverts à l'investissement – dans l'exploitation minière et dans tous les autres secteurs de notre économie.

Notre industrie agricole est elle aussi devenue une partie importante des réussites économiques de la Saskatchewan.

Même la récolte tardive et la quantité considérable de culture demeurées dans les champs en 2016 n'ont pas empêché les producteurs de la Saskatchewan de produire leur deuxième récolte en importance dans l'histoire de notre province, soit plus de 35 millions de tonnes.

Les cultures agricoles ont dépassé les 30 millions de tonnes pendant quatre années consécutives, tandis que les exportations agricoles ont doublé au cours de la dernière décennie.

Et notre province poursuit sa croissance.

Lorsque notre gouvernement a été élu – et même avant son élection – nous nous sommes fixé comme objectif d'augmenter la population de 100 000 personnes en 10 ans.

Un but impossible selon certains.

L'année 2017 marque la dixième année de notre gouvernement au pouvoir.

Et notre population a augmenté de plus de 160 000 personnes au cours des 10 dernières années.

Aujourd'hui, nous déposons un plan pour que cette croissance se poursuive.

CONCLUSION

Monsieur le Président, le défi que nous devons relever est clair.

En 2014-2015, notre province a reçu 2,6 milliards de dollars en revenus tirés des ressources.

À peine deux ans plus tard, en 2016-2017, la chute des prix des ressources a coupé ce montant de moitié, à seulement 1,3 milliard de dollars.

Selon nos projections, les ressources tirées des ressources demeureront pratiquement au même niveau au cours de la prochaine année.

Il s'agit d'un trou de 1,3 milliard de dollars dans notre budget...

À un moment où la population de notre province et les demandes de services publics continuent de croître.

Voici donc le défi.

Comment pallier un écart de 1,3 milliard de dollars, tout en s'assurant de maintenir la force de l'économie en Saskatchewan et de poursuivre la croissance de notre province?

Il n'y a aucune solution facile ou à court terme.

Ce budget permet de relever ce défi en prenant quelques mesures importantes – y compris certaines mesures difficiles, mais nécessaires – relatives aux revenus et aux dépenses.

Nous savons que si nous en faisons trop ou si nous allons trop rapidement, nous pourrions mettre en péril la force économique qu'affiche notre province.

Le budget relèvera donc ce défi en rétablissant l'équilibre budgétaire sur trois ans.

En ce qui concerne les dépenses, nous avons pris des décisions quant à la taille et au rôle du gouvernement, afin de garantir des services publics importants qui sont abordables et viables à long terme.

Quant aux revenus, le budget représente pour notre régime fiscal un virage fondamental vers la taxe à la consommation tout en réduisant l'impôt sur le revenu et la productivité, ainsi que notre dépendance à l'égard des revenus tirés des ressources.

Donc, même si ce budget comprend une augmentation de la TVP, il réduit aussi l'impôt sur le revenu de tous les contribuables de la Saskatchewan, quel que soit leur revenu.

Ce changement fondamental dans notre régime fiscal contribuera à pallier la lacune en matière de revenus, tout en maintenant la force de notre économie.

Il est important de rétablir l'équilibre budgétaire.

Il est également important de continuer de garantir une économie forte et croissante.

Monsieur le Président, le présent budget relèvera le défi,... et maintiendra la force de la Saskatchewan.

-30-